

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Nîmes (30900, 30000)

Réponses de David Tebib, au nom de la liste « NÎMES ENSEMBLE »

— le 04/03/2020 à 20:18 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Réaliser le plan vélo 2019 de la Ville de Nîmes en début de mandat sur deux ans à hauteur de 25 euros par habitant et par an (soit 4 millions d'euros par an), et maintenir l'effort financier les années suivantes.

Dans notre ville qui stagne en queue de peloton des villes les moins cyclables de France, ce plan attendu depuis près de 20 ans est urgent pour que le vélo décolle comme mode de déplacement du quotidien.

Dès notre élection nous mettrons en place des Ateliers Participatifs dont un sur le Plan Vélo de Nîmes

Nous regrouperons des cyclistes, les associations, des élus et des techniciens et au besoin des personnes ressources
Point 12 de notre programme

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Existant depuis 2013 mais pas sollicité de manière régulière, il devra être composé non seulement de techniciens et de représentants des associations cyclistes, mais aussi d'élus en charge des aménagements cyclables (acceptant de se déplacer en vélo sur le terrain si utile)

L'Atelier Participatif assurera le suivi de la mise en oeuvre du Plan Vélo avec des réunions régulières

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Sont concernées celles et ceux qui pensent et réalisent les aménagements cyclables, afin d'éviter certaines incohérences : virage de piste cyclable à 90°, poteaux au milieu des pistes cyclables, etc... Quant au responsable ("Madame ou Monsieur Vélo"), il est indispensable qu'il puisse se déplacer en vélo sur le terrain.

Oui dans le cadre de la Formation Continue des agents

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Boulevard des Français Libres (RN106), boulevard Salvador Allende, routes de Montpellier, de Sommières, d'Alès, d'Uzès, d'Arles, de Beaucaire, de La Bastide/Vauvert.

Voir la "carte des aménagements cyclables souhaités" en annexe 1 de notre manifeste.

Un trait de peinture sur le macadam délimite une "bande cyclable". Nous parlons bien de "pistes cyclables sécurisées" séparées physiquement de la circulation automobile. Nous privilégierons la continuité à l'essaiage.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, établissements d'enseignement ou de formation, zones d'activité, zones commerciales, équipements sportifs ou de loisirs (parcs).

Voir la "carte des aménagements cyclables souhaités" en annexe 1 de notre manifeste.

Notre Étoile Vélo débutera par deux branches 1) Gare vers centre ville et Université et entre les trois sites universitaires

2) Gare vers Georges Besse et les zones commerciales Sud à travers le parc Pichon et le bois des noyers

Nous serons attentifs à l'aspect paysager des pistes cyclables

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines : Caveirac et la Vaunage ; La Calmette vers Alès ; Poulx et vers Uzès ; Marguerittes, St Gervasy, Remoulins, Sernhac (Pont du Gard) ; Rodilhan, Manduel (gare LGV et TER) ; Bouillargues, Caissargues, Garons et le chemin des canaux.
vers la mer, via La Bastide ; Bernis, Milhaud, Uchaud en direction de Montpellier.

Oui : cela se fera en accord et partenariat avec Nîmes Métropole et le Département

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h dans tous les quartiers hors des grands axes de communication, par exemple en commençant par le centre-ville élargi, délimité par les axes : Pompidou, Jean-Jaurès, Sergent-Triaire, Talabot, Sully, et quartiers Hoche, Gambetta, La Fontaine. Cette limitation à 30km/h sera rendu effective en modifiant l'aménagement des rues (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et une signalisation claire.

Dans le cadre du nouveau Plan de Circulation de Nîmes, nous favoriserons les voies partagées en particulier en centre ville et les Zones 30 soit dans certains quartiers soit à proximités des écoles ou autres

Action n°8 : je m'engage

Développer des zones à vitesse réduite pour sécuriser les lieux de rencontre (ex : tour de l'Esplanade et des Arènes, la Placette, Sémaphore) et d'enseignement (ex : école de la Placette, école d'Alzon, collège Capouchiné et de la Révolution) et faciliter leur accessibilité à vélo.

voir ci dessus

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
*Ex pour les double-sens cyclables : rue Vincent Faïta (entre les pôles universitaires), rue du Planas, rue Tour l'Evêque).
Faire une campagne de communication sur ces nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo et peu connues des nîmois.*

c'est une bonne solution sous réserve de formations, d'informations et de signalisation adaptée
Cette solution se mettra en place au cas par cas en fonction du Plan Vélo, lui-même intégré au plan de circulation

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé pour intermodalité : Augmenter le nombre de places disponibles en gare (consigne à vélo saturée à Nîmes-centre, à ajuster selon trafic dans les autres gares). Des aides financières sont possibles (par exemple de la région Occitanie pour les "Points d'Echange Multi-modaux") ou, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Il faudra effectivement trouver du foncier ou des locaux disponibles en particulier autour de la Gare : point 12 du programme

Nous chercherons d'ailleurs une solution permettant de passer du nord au sud de la gare certainement en libérant une arche.

Action n°11 : je m'engage

En plus des arceaux vélos, installer des vélobox fermés et accessibles sans abonnement dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité : Musée de la Romanité, Halles, Jardins de la Fontaine, lycées, stades, ZAC, CHU Carémeau, Université ; et créer des zones zebra moto à proximité afin de garder les arceaux libres pour les vélos.

Il faudra privilégier la sécurité anti vol

Action n°12 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Rapidement en ce qui concerne les locaux municipaux et en lien avec Département, Région et État pour les autres services publics

Action n°13 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous prévoyons cette obligation pour le PLU mais impossible à appliquer dans l'ancien aussi il faut prévoir des incitations

Action n°14 : je m'engage

Créer une aide à l'achat ou la location d'un vélo pour les particuliers (sous condition de ressources) et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Oui pourquoi pas après une étude précise

Nous avons prévu un système de livraison par triporteur des achats : Commerces en centre ville vers domicile

Action n°15 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous prévoyons un dispositif recyclerie dans les déchèteries donc à minima un espace de recyclages des cycles (sic)

Action n°16 : je m'engage

Proposer une carte actualisée des aménagements cyclables de Nîmes et son agglomération aux habitants et aux touristes, et mettre ces données cartographiques en OpenData pour des applications mobiles ou utilisations innovantes.

En temps réel et accessible à tous en Opendata

Promouvoir une culture vélo

Action n°17 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Équiper les écoles de vélos semble difficile , mais dans le cadre du tiers temps scolaire nous prévoyons : sport , culture et citoyenneté

Le vélo doit avoir sa place

Action n°18 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.
En plus de celle existante au Mont Duplan.

Pourquoi pas après étude d'opportunité et de faisabilité , en lien avec les associations

Action n°19 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Pourquoi pas après étude .

Nous avons aussi envisagé des véhicules électriques légers (genre La Poste) peut être plus adaptés au travail

Action n°20 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

oui

Commentaires généraux

Nîmes est avant dernière des 250 villes en France pour l'usage du vélo .

On ne peut que progresser : Notre objectif est de doubler au minimum en 6 ans , la proportion de déplacement vélo à Nîmes

Nous voulons une mobilité apaisée dans une ville apaisée et nous privilègerons les mobilités douces et piétonnes